

## Les petits Belges du bout du monde

# Les Marocains font le succès de la nouvelle école belge de Casablanca

Reportage **Julie Chaudier**  
Correspondante à Casablanca

**U**ne vingtaine d'élèves courent sur la plage en tenue de sport; à l'horizon, dans la brume, émerge le minaret de la mosquée Hassan II de Casablanca. L'école belge, ouverte le 1<sup>er</sup> septembre à Dar Bouazza, petite cité balnéaire à 20 km au sud de Casablanca, a rencontré un succès immédiat. *"On n'imaginait pas faire face à une telle demande. Nous avons dû dédoubler les deux premières classes de secondaire"*, indique Etienne Crousse, chef d'établissement et administrateur de l'Association des écoles à programme belge à l'étranger (AEBE).

Les derniers élèves ont donc intégré l'école avec retard. Au total, 524 élèves, depuis la classe d'accueil jusqu'à la deuxième secondaire, vont suivre l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

*"L'idée d'une école belge à la façon des écoles françaises, espagnole ou italienne au Maroc a émergé en 2009. Il y*

*avait une demande qui s'exprimait au sein de la communauté belge"*, explique Charles Houard, délégué de la Fédération Wallonie-Bruxelles à Rabat. Elle est aussi, dans l'esprit de ses promoteurs, une manière efficace de valoriser la présence belge au Maroc.

Au fil des ans, le besoin d'une école belge s'est fait plus aigu. *"Avec la crise économique, on a vu des mères belgo-marocaines rester en Belgique avec leurs enfants pendant que leurs maris partaient travailler au Maroc. Cette école leur permettra de réunir leur famille plus facilement au Maroc"*, es-

time Charles Houard.

**Une école pour une élite**

Dans la comptabilité de l'école, les binationaux sont assimilés aux Marocains avec qui ils forment l'essentiel des élèves. *"L'école compte 22 % de Belges [sans compter les binationaux, NdIR], soit une proportion dans la moyenne des autres écoles belges en Afrique"*, précise Charles Houard. De fait, la communauté belge au Maroc est relativement réduite. Quelque 4 000 Belges sont inscrits dans les consulats et l'on évalue leur nombre total au double.

Le succès de l'école s'explique donc d'abord par la demande exprimée par les Marocains eux-mêmes. Les écoles étrangères sont en effet très prisées dans le pays, en particulier par la classe aisée particulièrement occidentalisée qui est la seule à avoir les moyens de payer des milliers d'euros pour une année scolaire. Car, sans aucune subvention, l'école est entièrement financée par les parents d'élèves. Même si son directeur s'en défend, l'école belge est donc réservée à une élite.

Le système public marocain est largement défaillant et toutes les familles préfèrent placer leurs enfants dans le privé, dont les tarifs varient énormément en fonction de la performance des établissements, dès que leurs revenus le permettent. *"Je cherche à ce que mes enfants soient épanouis non seulement plus tard dans leur travail, mais également aujourd'hui; et autant l'enseignement privé marocain peut assurer un bon avenir professionnel aux enfants,*

consulats et l'on évalue leur nombre total au double.

Le succès de l'école s'explique donc d'abord par la demande exprimée par les Marocains eux-mêmes. Les écoles étrangères sont en effet très prisées dans le pays, en particulier par la classe aisée particulièrement occidentalisée qui est la seule à avoir les moyens de payer des milliers d'euros pour une année scolaire. Car, sans aucune subvention, l'école est entièrement financée par les parents d'élèves. Même si son directeur s'en défend, l'école belge est donc réservée à une élite.

Le système public marocain est largement défaillant et toutes les familles préfèrent placer leurs enfants dans le privé, dont les tarifs varient énormément en fonction de la performance des établissements, dès que leurs revenus le permettent. *"Je cherche à ce que mes enfants soient épanouis non seulement plus tard dans leur travail, mais également aujourd'hui; et autant l'enseignement privé marocain peut assurer un bon avenir professionnel aux enfants,*

*autant il ne fait aucune place à l'épanouissement individuel"*, explique Zineb Ibrahim, promoteur immobilier indépendant et épouse d'un expert-comptable. Elle a retiré ses deux garçons de 6 et 12 ans d'un groupe scolaire privé réputé, pour les inscrire cette année à l'école belge.

**Epanouissement contre discipline**

*"Mes deux aînés sont à l'école française, mais le petit dernier a échoué aux tests d'entrée alors j'ai préféré le mettre ici. Nous n'avons pas beaucoup le choix. Dans l'enseignement*

marocain, les enfants sont traumatisés, on leur demande trop de travail, ils sont épuisés avant la fin de leur parcours scolaire", insiste Maria, mère de trois enfants et employée dans l'entreprise familiale d'assainissement. Daniel Libin, conseiller-juriste à Casabelga, fait la même analyse. "Avant que nous ne mettions le fils de mon épouse à l'école belge, il était au groupe scolaire Bourgogne que je trouvais très bien, mais il était à l'école jusqu'à 18h, alors qu'il a 10 ans, et en rentrant il devait encore faire ses devoirs", raconte-il.

"Nous avons mis en place au sein

même de l'école un Service de soutien éducatif. Je pense que l'un des problèmes de l'éducation au Maroc est justement

l'absence de soutien pédagogique, psychosociologique. L'enseignement marocain est plus axé sur la discipline quand l'enseignement belge est axé sur la compétence. Le bien-être et l'épanouissement de l'élève sont très importants ici", confirme Etienne Crousse.

#### Des tests de sélection

Pour faire face à son succès, l'école a sélectionné les demandes d'inscription en fonction de la nationalité, de l'ordre d'arrivée, des fratries, mais aussi de tests de niveau. "Les tests que nous effectuons auprès des enfants ne sont pas là pour sélectionner les meilleurs comme dans les

écoles françaises", tient à préciser Etienne Crousse. Ils sont là "pour nous assurer que les élèves non belges disposent des prérequis pour intégrer telle ou telle classe".

L'école devrait progressivement s'agrandir pour atteindre un maximum de quatre classes par niveau du début de la maternelle à la fin du secondaire. "Nous envisageons d'agrandir l'école d'ici à deux ans car nous manquerons rapidement de place ici. L'école a été construite pour 600 élèves", précise Charles Houard. "Nous souhaitons également mettre en place un grand réseau d'activités extrascolaires qui sera ouvert aux enfants des autres écoles."

## Déjà au Congo, au Burundi et au Rwanda

A ce jour, il existe, à l'étranger, cinq écoles belges d'enseignement fondamental et secondaire qui suivent le programme des cours de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Outre l'établissement qui vient d'ouvrir ses portes à Casablanca au Maroc, quatre écoles belges sont situées en Afrique centrale : le lycée Prince de Liège à Kinshasa (République démocratique du Congo), l'école belge de Lubumbashi (RDC), l'école belge de Kigali (Rwanda) et l'école belge de Bujumbura (Burundi).

Ces quatre établissements ont un lien historique avec la Belgique puisque après l'indépendance du Congo, du Rwanda et du Burundi, des ASBL ont repris la gestion de ces écoles, avec le soutien de la Coopération belge. Mais au fil du temps, l'engagement de la Belgique s'est effiloché, à tel point qu'une ASBL, l'Association des écoles à programme belge à l'étranger (AEBE), s'est constituée en 2005 afin de continuer à gérer les relations entre ces quatre écoles et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Car elles sont inspectées par la FWB, suivent les programmes de la FWB et font passer à leurs élèves les épreuves certificatives de la FWB.

#### 400 à 1 500 euros par trimestre

Comme ces écoles ne sont pas implantées sur le territoire belge, la Fédération Wallonie-Bruxelles n'est pas responsable de leur organisation et ne leur fournit aucune subvention. Ces établissements reçoivent toutefois un subside, équiva-

lent à environ 10 % de leurs frais globaux, de Wallonie-Bruxelles International (WBI) et de la Direction générale Coopération au développement et aide humanitaire (DGD). "En contrepartie, les écoles organisent des projets de coopération avec les écoles locales", indique Josiane Martin, présidente de l'AEBE, "comme l'utilisation de nos laboratoires, le recyclage des enseignants, etc."

Les enseignants qui dispensent les cours dans ces écoles ont tous les titres belges requis par la FWB. Ils sont rémunérés par les frais scolaires versés par les parents. Selon les écoles et le niveau d'étude, les familles doivent s'acquitter d'un minerval compris entre 400 et 1 500 euros par trimestre. Ainsi, à l'école belge de Kigali, il faut compter pour cette année scolaire 2014-2015 un minerval trimestriel de 740 euros pour un enfant en maternelle à 1 280 euros pour un élève en 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> secondaire.

A Casablanca, la situation est un peu différente. "L'école ne reçoit aucun subside ni de la Belgique ni du Maroc", informe M<sup>me</sup> Martin. "Il y a un partenaire privé et tout est à charge des parents. Il y a donc des droits d'inscription et le minerval est plus onéreux."

Le public de ces écoles est composé de ressortissants belges, d'expatriés de diverses nationalités, mais aussi de locaux. Dans les quatre écoles belges en Afrique centrale, "les Belges représentent 22 à 35 %. Il est vrai", reconnaît Josiane Martin, "que les locaux qui souhaitent y inscrire leur(s) enfant(s) doivent aussi payer le minerval, qui est encore plus cher pour eux. C'est donc une tranche sociale qui peut se le permettre. Mais on se dit que nous allons former une par-

tie des gens qui deviendront peut-être l'élite de ces pays-là."

St. Bo.

### Épinglé

#### Dix mille euros pour inscrire un lycéen marocain

Une année scolaire varie entre 3 286€ minimum, pour un Belge inscrivant un enfant en maternelle, et 10 500 euros, pour un Marocain qui inscrirait son enfant dans le secondaire. "J'aurais bien aimé mettre mes enfants à l'école belge pour qu'ils puissent apprendre le néerlandais, qu'ils retrouvent le septante et le nonante qu'ils ont un peu perdus, mais elle est beaucoup trop chère", regrette Edwin Slujsman. "En tant que Belge au Lycée français (nationalité tierce, la plus chère, NdR), je paie à peine plus cher que comme Belge à l'école belge."

"Nous n'avons pas subventionné cette école car ce n'est pas notre façon de fonctionner", explique Charles Houard, délégué Wallonie-Bruxelles à Rabat. "De plus, avec la crise, nous sommes plus dans la logique de maintenir les services éducatifs à notre population en Wallonie-Bruxelles, même si l'on reste sensible à la demande des Belges expatriés." "Je paie trois fois plus cher aujourd'hui qu'auparavant", constate Daniel Libin. "C'est là qu'on mesure notre chance en Belgique où l'enseignement est gratuit pendant toute la durée où l'école est obligatoire. Je paie aujourd'hui plus cher pour le dernier qui a 10 ans que pour le grand qui poursuit des études secondaires en Belgique." J.Ch.